

6 décembre 2010 08h03 | Par MICHEL MONTEIL

## Climatisations et locaux confinés : de l'air pour nos intérieurs

Bâtisseurs et médecins sont confrontés aux effets de la climatisation et des locaux confinés.



Pascal Philibert et Jean-Jacques Pellerin utilisent un robot télécommandé pour enlever les poussières, sources de germes, dans les gaines de ventilation. PHOTO STÉPHANE LARTIGUE

Il s'appelle Anatroller Ari-100. Il n'est pas le fruit de l'imagination de George Lucas, mais de celle d'ingénieurs d'une société de Montréal. Corps en aluminium anodisé et en laiton, chenilles rougeâtres, un poids de 8 kilos, une longueur d'une trentaine de centimètres, la possibilité de grimper des pentes de 45 degrés et de porter des charges de 45 kilos, un bras articulé, deux caméras, des phares... Anatroller est un robot. Coût : 22 000 euros hors taxes.

Cet engin sophistiqué, que la société girondine Kel'air est la seule à utiliser en Europe, était ces jours derniers en action dans les gaines de ventilation et d'aération des nouvelles cuisines du CHU de Haut L'Évêque. La rénovation de celles-ci touche à sa fin. Des gaines de climatisation vieilles de trente ans ont été remplacées, d'autres ajoutées. Ici, la qualité de l'air est soumise à une double contrainte : la présence d'un milieu hospitalier et celle de produits alimentaires.

« Nous intervenons en fin de chantier, la réglementation impose le nettoyage de tous les réseaux avant la livraison », explique Jean-Jacques Pellerin, cofondateur de Kel'air en 2005. La nouvelle centrale de traitement de l'air avec ses filtres est en place. Piloté et relié à un ordinateur par un câble de 30 mètres, le robot est envoyé en mission dans toutes les gaines. Son bras articulé a été muni d'une brosse tournante qui décolle les poussières des parois. À l'autre extrémité des canalisations, un énorme aspirateur récupère les matières en suspension. Grâce aux caméras embarquées, Pascal Philibert, le second fondateur de Kel'air, suit sur un écran la progression du nettoyage.

### Une fois par an

Cette opération sera suivie d'une désinfection « avec le produit le moins nocif possible », précise Jean-Jacques Pellerin. Milieu hospitalier oblige. « Dans les autres cas, nous sommes plutôt partisans d'en limiter l'usage », ajoute-t-il. La réglementation prévoit une vérification de l'état des gaines de ventilation tous les ans et « autant que nécessaire ». C'est notamment le cas dans certaines usines. Dans des immeubles de bureaux, « avec un bon équipement de filtration, on peut très bien ne revenir qu'au bout de dix ans ».

Dans tous les cas, les données de chaque intervention sont enregistrées.

### **Marché en croissance**

Kel'air est intervenu dans la rénovation de la climatisation de la préfecture de Bordeaux, à l'hôpital Saint-André pour contrôler la qualité de l'air de nouveaux blocs opératoires, à l'arsenal de Toulon, dans les gaines de climatisation de la piscine de Villenave d'Ornon (il a fallu percer un trou à 15 mètres de haut pour faire entrer le robot).

« Nous sommes au cœur des métiers qui touchent à la qualité de l'air intérieur », constate Jean-Jacques Pellerin. Le développement de la climatisation et des immeubles basse consommation exigent des compétences, de la conception des bâtiments à l'entretien. « On intervient aussi bien auprès des bureaux d'études que lorsque des usagers de locaux se plaignent d'une gêne dans l'air », disent les cogérants de Kel'air.

Un marché en forte croissance. « Nous doublons quasiment notre activité chaque année », dit Jean-Jacques Pellerin. Kel'air, qui emploie aujourd'hui huit personnes, vient de se doter d'un plateau technique à Toulouse et d'une agence à Marseille.

Kel'air participe le 7 décembre au colloque sur la qualité de l'air intérieur, à 9 h 30, aux Colonnes de Blanquefort. Inscriptions : [www.cdpea.fr](http://www.cdpea.fr)

---

### **chantier sanitaire "immense"**

Irritations de la gorge, propagation de virus, maux de tête, allergies... La qualité de l'air dans les locaux climatisés ou ventilés pose un vrai problème de santé. L'expérience de l'Amérique du Nord et de la Scandinavie montre qu'un euro investi dans un système de filtration efficace se traduit pour l'entreprise par 100 euros d'économie en coûts d'arrêts-maladie. Le phénomène est accentué par le confinement propre aux nouveaux bâtiments économes en énergie ou avec la mode des « puits canadiens ».

« Aujourd'hui, il existe une réglementation thermique exigeante, il n'en va pas de même en termes sanitaires », relève Andrès Litvak, directeur de l'association Construction durable et performance énergétique en Aquitaine (CDPEA). Fondée en 2007, elle compte plus de 110 adhérents du monde du bâtiment. Elle les sensibilise aux enjeux énergétiques, environnementaux et sanitaires de la construction. Ce dernier aspect fait l'objet d'un colloque le 7 décembre.

« Nous passons la majeure partie de notre temps en intérieur où nous sommes soumis à la pollution interne ou venue de l'extérieur. Des réseaux mal entretenus peuvent voir se développer des bactéries, des polluants qui peuvent nous contaminer avec des effets catastrophiques, le chantier est immense », dit Andrès Litvak.

Le colloque de Blanquefort doit « être le point de départ d'une réflexion entre professionnels du bâtiment et de la santé » pour affronter cette préoccupation commune.